

Maîtrise et Adaptation des villes intermédiaires au Sahel (Phase 1 : 2021-2024)

Termes de référence pour un appui à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation et l'évaluation de la phase 1 du programme MAVIL

Le dossier de réponse doit comprendre :

- ☞ **Une offre technique**
- ☞ **Une offre financière** détaillée.

Les offres doivent être adressées avant **le 13 juin 2022** à 18h GMT à pole.sahel@grdr.org avec pour objet : «Proposition-Dispositif S&E MAVIL».

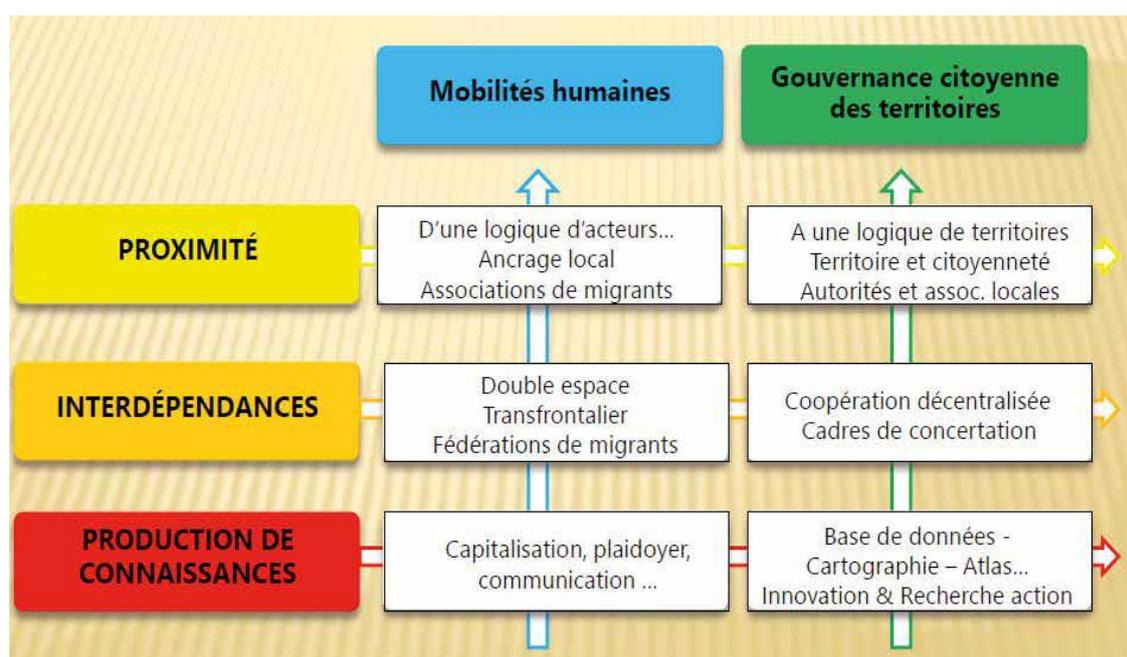
Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel à cette même adresse.

Avril 2022

1. Contexte :

Le Grdr Migration, citoyenneté, développement

Acteur depuis 50 ans en Afrique de l'Ouest (Mali, Mauritanie, Sénégal, Guinée-Bissau) et en France, le Grdr intervient dans des territoires frontaliers connaissant de fortes mutations démo-économiques. L'association a initialement travaillé en appui aux initiatives de développement des migrants et au renforcement des dynamiques des organisations de base (Unions de coopératives, associations, GIE). D'abord en milieu rural autour de thématiques sectorielles prioritaires (éducation, santé, hydraulique, sécurité alimentaire, ...) puis de plus en plus en milieu urbain (assainissement, cohésion sociale, habitat...). Dans le cadre des politiques de décentralisation en Afrique de l'Ouest, le Grdr a ensuite accompagné l'exercice de la gouvernance par les acteurs locaux pour favoriser un aménagement du territoire concerté à partir de la valorisation des ressources locales.



Sur le « double-espace » de la migration (territoires d'accueil et d'origine), le Grdr valorise les mobilités comme étant une ressource durable pour des « territoires solidaires », à travers le triptyque « Migration-Citoyenneté-Développement » qui, « ici » comme « là-bas », ne peut être dissocié et constitue une source d'innovations précieuses de coopération. Le Grdr est structuré en 4 pôles géographiques : le Pôle Sahel, le Pôle Littoral, le Pôle France-Europe et le Pôle Maghreb-Méditerranée. Son projet associatif est matérialisé par une charte et une matrice (ci-dessus) autour de laquelle chacune des cellules construit une action territoriale propre dont l'objectif est commun : promouvoir la gouvernance citoyenne des territoires en intégrant les mobilités comme facteur de développement durable et de solidarités.

Le programme MAVIL

Les territoires historiques d'intervention du Grdr font face à de nouveaux enjeux d'urbanisation et d'insertion économiques en particulier des jeunes, dans un contexte de

fortes vulnérabilités aux changements climatiques. A l'aube de son cinquantième anniversaire, le Grdr a ainsi acté, dans son plan d'action 2019-2024, de renforcer son intervention en milieu urbain et périurbain en intégrant de façon plus directe les villes secondaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal à sa stratégie territoriale, en nourrissant le lien de complémentarité rural-urbain et en croisant les enjeux d'accompagnement de la décentralisation avec les enjeux sectoriels (éducation & formation professionnelle, habitat durable, assainissement, systèmes alimentaires territorialisés, santé, eau...).

Le programme Maîtrise et Adaptation des Villes Intermédiaires (MAVIL) constitue une nouvelle étape de la gouvernance citoyenne des territoires **dans la Moyenne du Fleuve Sénégal centrée sur les pôles urbains et dans une logique de complémentarité et de réciprocité avec leurs hinterlands ruraux.**

Le programme MAVIL est une convention-programme multi-pays financée à 60% par l'Agence Française de Développement depuis janvier 2021 pour une première phase d'une durée de 3 ans (cycle de 3 fois 3 ans).

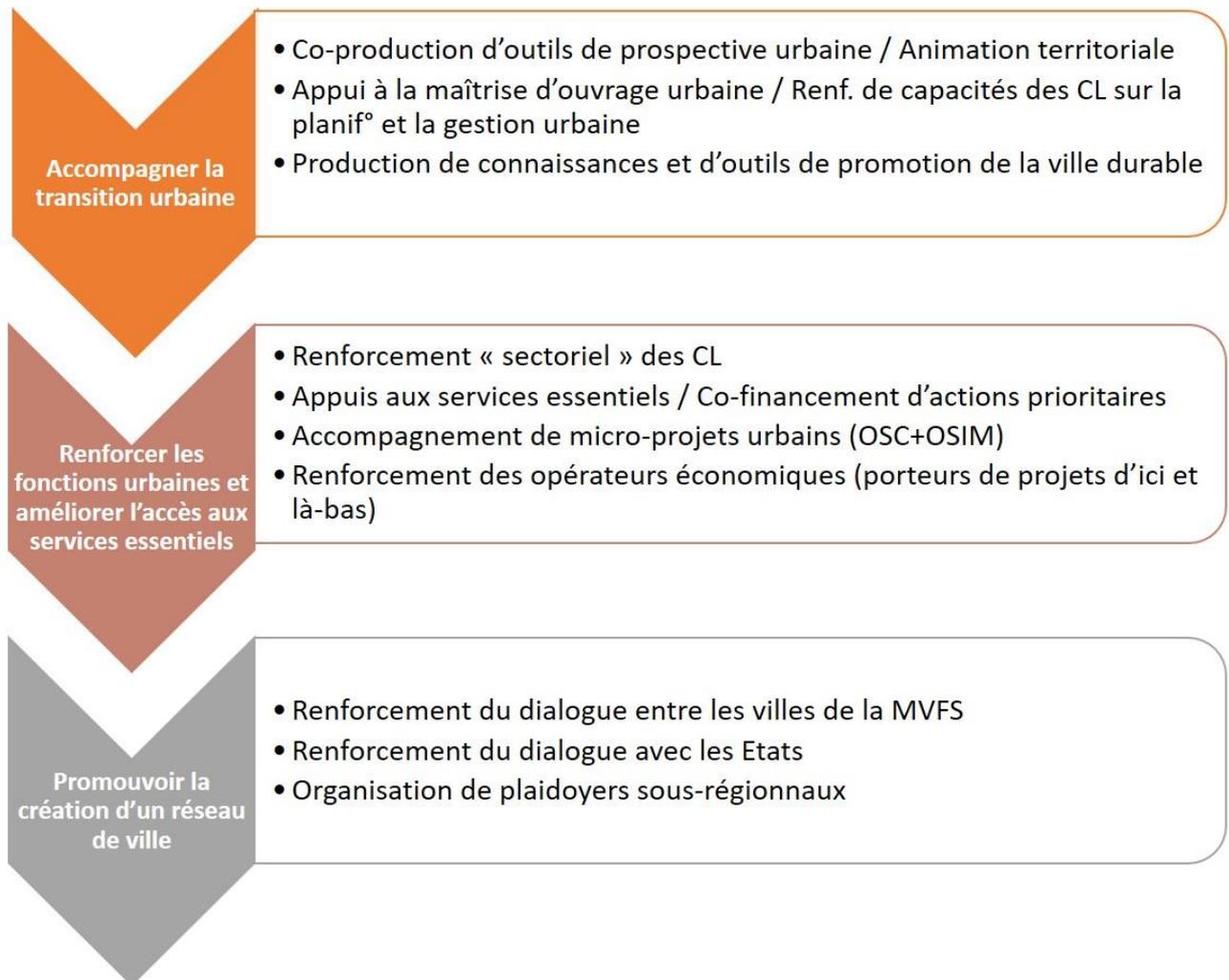


L'objectif global de la première phase du Programme est **d'accompagner la transition urbaine en cours dans la MVFS et ainsi de contribuer à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable n°11** : « *Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables* ».

Pour cela, il s'agit d'une part [OS1] **d'accompagner l'émergence de villes attractives, accueillantes, accessibles et résilientes dans la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal et d'autre part [OS2] de favoriser le dialogue interurbain à l'échelle de la MVFS, nationale, sous régionale et internationale en faveur d'une meilleure prise en compte des villes intermédiaires au Sahel.** Il s'agit en effet de promouvoir des villes intermédiaires dans

lesquelles 1) l'ensemble des acteurs qui font la ville peuvent dialoguer ; 2) Les acteurs maîtrisent les données et enjeux de développement urbain 3) Ils sont en mesure de développer des partenariats aux différents niveaux territoriaux et 4) Dans lesquelles l'accès aux services essentiels est amélioré/assuré, sans discrimination d'origine, de genre, de niveau de ressource.

MAVIL vise ainsi (i) à accompagner les acteurs des villes à connaître et maîtriser les enjeux de leurs territoires ; (ii) à renforcer les fonctions urbaines et l'accès aux services essentiels ; (iii) à structurer un réseau et contribuer à l'émergence d'un plaidoyer en faveur des villes intermédiaires.



Ce programme qui concerne 7 communes de la moyenne vallée du fleuve Sénégal dont 3 villes-pilotes, s'appuie sur les dynamiques existantes et est mis en œuvre en partenariat avec les collectivités territoriales, les services techniques, les ARD/ADR et les OSC partenaires du Grdr sur les territoires.

Le programme MAVIL est coordonné par l'unité SERA du Grdr. L'Unité Suivi Evaluation Redevabilité Apprentissage (SERA) a été mise en place depuis 2018 pour apporter un appui aux équipes d'Afrique de l'Ouest en matière de conception de projets, de suivi-évaluation et de capitalisation. Elle est composée de référents thématiques dédiés ou ponctuels (agriculture & alimentation, gestion des ressources naturelles, bases de données, développement urbain). Considérant que le programme intègre une nouvelle thématique

d'action (le développement urbain) et accorde une importance particulière à la production de connaissances, il est question d' « incuber » le programme au sein de SERA. Cette première phase ambitieuse en effet de mettre en place les fondements théoriques (production de connaissances/situations de références sur les villes pilotes), méthodologiques (expérimentation de dispositifs de concertations et d'accompagnements) et en termes de gestion de programme multi-pays (système de suivi-évaluation) d'une intervention du Grdr en milieu urbain.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation du programme dès la première phase. Le présent appel d'offres s'inscrit dans ce cadre.

2. Objectifs et résultats attendus de la prestation :

L'objectif de la prestation est d'**élaborer, avec l'équipe du programme, des indicateurs de suivi de la mise en œuvre de MAVIL, de co-construire un dispositif de suivi évaluation et de conduire l'évaluation de la phase 1.**

Le dispositif de suivi-évaluations sera conçu pour être utilisé au cours des trois phases du programme. Les indicateurs devront être adaptés aux activités et démarches menées dans cette première phase et la méthode pour les renseigner être très précise avec des outils à concevoir (questionnaires, collectes de données, récits de vie...) afin d'alimenter une base de données.

Le travail d'analyse de données collectées sera fait de manière concertée par l'équipe du programme en lien étroit avec les partenaires des territoires et le COPIL constitué pour l'accompagnement de cette prestation en associant l'AFD et des parties prenantes directes ou indirectes du programme. Il associera selon les thématiques, des techniciens des collectivités territoriales, et des acteurs de la société civile actifs sur les enjeux de développement urbain du bassin du fleuve Sénégal.

La réflexion aboutira à une évaluation de la première phase du programme à partir de ce dispositif élaboré afin de poser les principaux constats et d'envisager les perspectives au regard des forces, faiblesses et effets leviers du programme.

La visualisation et valorisation des données issues du dispositif précité feront l'objet de discussions au sein des parties prenantes du programme et des réseaux multi-acteurs intervenant dans le bassin du fleuve Sénégal. L'objectif est de permettre de visualiser de manière infographique et cartographique les résultats du programme.

Il s'agit, plus spécifiquement, d'accompagner les équipes du programme MAVIL à élaborer et mettre en œuvre un dispositif de suivi-évaluation du programme adapté. La prestation se déroule selon trois objectifs :

- 1) Préciser et affiner les indicateurs objectivement mesurables du programme
- 2) Concevoir, de manière concertée avec les équipes et les principaux partenaires de mise en œuvre, un dispositif de suivi des indicateurs (méthodologie et outils de collecte des données, conception, alimentation et utilisation d'une base de données)

3) Réaliser l'évaluation externe de la première phase du programme

L'ensemble de la prestation sera menée avec une attention particulière portée à l'implication des équipes dans la conception et l'utilisation des outils. Il faudra en effet veiller à prendre en compte les contraintes (humaines, financières, de temps...) pour concevoir un dispositif de suivi-évaluation adapté, approprié et fonctionnel. L'articulation avec les volets « production de connaissances », en particulier avec les études diagnostics et les capitalisations prévues dans le programme est également à rechercher.

Le Consultant accompagnera ce temps de suivi et évaluation de la première phase du programme, qui sera co-piloté par la coordinatrice du programme et le responsable de l'unité SERA¹ en collaboration étroite avec les équipes du Grdr au Mali, en Mauritanie et au Sénégal et les partenaires techniques et financiers, à travers la mise en place d'un **COFIL de l'évaluation**, sollicité aux étapes clés.

Les résultats attendus de la prestation sont les suivants :

- (i) Un dispositif de S/E « orienté changement », adapté aux contextes de mise en œuvre, est conçu et exploité de façon concertée. Ce dispositif permet :
 - ✓ De renforcer les compétences et savoir faire des parties prenantes du programme (équipes du Grdr, partenaires techniques, maîtrises d'ouvrage locale) dans le champ du S/E et plus spécifiquement dans celui des Approches Orientées Changement ;
 - ✓ D'appréhender les changements (et les non changements) induits par le programme notamment sur les dimensions transversales (impacts environnementaux, climatiques, genres...) et de présenter ces effets sous un format accessible et attractif ²(numérique, audio-vidéo...);
- (ii) Une évaluation externe de la première phase du programme à partir d'indicateurs orientés changements est réalisée

3. Eléments à prendre en compte

- Un dispositif de S/E est actuellement en cours de conception pour l'autre convention-programme multi-pays du Grdr centré sur la Gouvernance des écosystèmes de la zone littorale (Guinée, Guinée-Bissau, Casamance), qui en est à sa 3^e phase. Des liens sont à prévoir avec le dispositif ici concerné.
- Des liens seront également à envisager avec le dispositif de S/E qui va également être élaboré dans le cadre d'un programme d'appui à la société civile et aux médias au Mali.
- Le programme œuvre parallèlement à l'émergence et à l'animation de dispositif pérenne de partage des connaissances avec les acteurs des territoires, les praticiens du développement et les partenaires par sa participation à [la communauté numérique SahelLink](#) et un géo-

¹ SERA : Suivi-Evaluation Redevabilité Apprentissage. Cette unité vise à accompagner les cellules du Grdr en Afrique de l'ouest dans la montage et suivi-évaluation de projet ainsi que dans la capitalisation des références les plus intéressantes ;

portail du Grdr en cours de construction. La présente prestation pourrait s'appuyer sur ces dispositifs (et réciproquement) ;

- Des outils numériques de type *dashboard* et *storymap* permettant d'illustrer et de mettre en débat de manière infographique et cartographique les résultats du programme seront produits, les résultats de la prestation en feront partie. Il est donc nécessaire d'appréhender les formats de restitution dans la méthodologie de la prestation de manière à faciliter l'intégration des résultats du S/E dans les interfaces numériques susmentionnés.

4. Démarche et budget envisagé

La prestation s'étalera sur 14 mois de septembre 2022 à novembre 2023 : l'appui-technique est envisagé sur plusieurs temps du programme afin de rythmer l'analyse réflexive du programme à différentes échelles (dès la conception, jusqu'à l'analyse d'impact).

Le séquençage prévisionnel suggéré est le suivant :

- **Septembre à novembre 2022** : analyse bibliographique, entretiens préparatoires et organisation d'ateliers de concertation-formation multi-acteurs pour la conception et la mise en place du dispositif de suivi-évaluation ;
- **Novembre 2022 à Juin 2023** : Phase de test et de révision du dispositif ; Contribution au suivi de l'impact du programme et à la formation continue des parties prenantes à distance à l'occasion de deux à trois ateliers (en présentiel et à distance).
- **Septembre à novembre 2023** : Evaluation de la phase 1 du programme MAVIL

La méthodologie devra prévoir des alternances entre des temps à distance, des missions sur les terrains, des rencontres et entretiens avec équipes et partenaires.

La possibilité de mobiliser de personnes ressources de l'équipe de consultant lors des temps forts du programme est fortement souhaitée.

La démarche envisagée est évolutive, l'équipe de consultant devront contribuer à la définition de la méthode et des termes de la commande dans une logique d'apprentissage continu, avec l'équipe du programme à travers un comité de pilotage mis en place à cet effet.

Le budget maximal prévu pour l'ensemble de la prestation, tous frais/taxes/imprévus compris, est de **45 000 euros**.

5. Livrables attendus

Au début de la mission : pour le premier comité de pilotage, une offre méthodologique (entre 10 et 15 p. maximum) comprenant une note de cadrage (synthétique) et répondant aux attentes exprimées dans ces TDR et présentant sur la base de la revue documentaire, les premières hypothèses qui guideront les investigations des évaluateurs dans chaque territoire.

Les autres livrables (types et formats) seront co-définis lors du cadrage de la prestation. Les propositions de l'équipe de consultance seront appréciées afin que les livrables soit accessibles, adaptés aux cibles, synthétiques, utiles et diffusables.

6. Profils recherchés

La prestation serait confiée à une équipe de consultant.es de profils complémentaires disposant d'une expérience :

- d'accompagnement de programme dans le S/E concerté et les approches orientées changement. Il est attendu des consultants une posture favorable à une analyse réflexive (et donc critique) collective et constructive dans un objectif d'apprentissage continu ;
- dans la mise en œuvre, la gestion et/ou le suivi de programme multi thématique et multi pays ;
- dans la mise en place et/ou l'alimentation d'interface numérique (type web map, dashboard) visant à présenter les éléments du S/E ;
- Un savoir-faire avéré en termes de maniement des différents outils d'animation en présentiel et à distance sera apprécié ;
- Une connaissance des pays et problématique abordées est souhaitable (mais pas obligatoire) ;
- Une connaissance en matière de suivi-évaluation des effets atténuation/adaptation au changement climatique.
- Une capacité d'adaptation dans des contextes complexes (thématique, organisation...) est souhaitable ;
- Une bonne maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral, et bonne capacité de synthèse est attendue.

A noter :

- **La répartition des Hommes/Jours sera fonction de la méthodologie proposée :** néanmoins, la validation nécessaire de cette méthodologie par le comité de pilotage recommande une grande souplesse à l'équipe de réalisation de cette évaluation.
- Les règles de sécurité pourront influencer sur les missions dans les régions.

7. Articulation Consultant / Coordinateur du programme

- **La coordinatrice du programme et le référent S/E du Grdr** seront les **principaux interlocuteurs de l'équipe de consultants** (mise à disposition des ressources calendrier...).
- **Le comité de pilotage** validera le choix des méthodes d'animation (en amont) et tout au long des 14 mois, lors des temps forts.
- **Pendant la/les missions**, l'équipe d'évaluation sera en lien avec les chargés de programme et les coordinateurs des cellules du Grdr seront alors leurs principaux interlocuteurs respectifs pour adapter les outils d'animation, de S&E, organiser les entretiens, mener les missions d'observation...

8. Procédure pour déposer une offre, modalités d'évaluation

Les offres doivent être envoyées avant **le 13 juin 2022 à 18hGMT** à pole.sahel@grdr.org pour objet : «Proposition-Dispositif S&E MAVIL».

Elles devront comprendre :

- Une offre technique comprenant :
 - Une note synthétique de 2 pages de compréhension des TDR ;
 - Une note de présentation de l'équipe de consultants illustrant sa plus-value et son adéquation avec la prestation, accompagnée des CV (avec les références de travaux similaire)
 - Une note narrative de 3 pages décrivant sur les bases des indications des présents TDR le processus de construction et d'exploitation collégiale du dispositif de S/E ;
- Une offre financière détaillant les coûts HJ et nombre d'HJ ainsi que les frais de missions associés aux différents temps envisagés dans le processus de construction et d'exploitation du dispositif.

Les offres seront évaluées techniquement selon la grille suivante.

Points de l'offre technique	Pondération
Note de compréhension des TDR	10
Pertinence des profils des consultants	10
Méthodologie proposée et livrables	30
Offre financière	10

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification
Objectif global	Accompagner la transition urbaine dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal et contribuer à l'atteinte de l'ODD 11	Renforcement des capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des villes intermédiaires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal	Analyse des données macro sur les trois pays, revues de presse locale et nationale, statistiques nationales et locales, enquêtes spécifiques (Open Data Kit)
Objectif(s) spécifique(s) (et sous-objectifs spécifiques)	<p>OS1 : Accompagner l'émergence de villes attractives, accueillantes, accessibles et résilientes dans la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal (MVFS)</p> <p>OS2 : Favoriser le dialogue interurbains à l'échelle régionale (MVFS), nationale (au Mali, en Mauritanie et au Sénégal), sous régionale (Afrique de l'Ouest) et internationale, en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux des villes intermédiaires de la MVFS</p>	<p>Ind. 1.1 – Evolution de la qualité et de l'accessibilité de dispositifs d'information et de dialogue associant la société civile, le secteur privé et les décideurs politiques pour le développement urbain dans les 7 villes du programme ;</p> <p>Ind. 1.2 – Capacités de la société civile, du secteur privé et des décideurs politiques à connaître et maîtriser les enjeux urbains à planifier, mettre en œuvre et suivre conjointement des actions contribuant à y répondre ; Capacité de maîtrise d'ouvrage des CL</p> <p>Ind. 1.3 – Amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services essentiels</p> <p>Ind 2.1 – Amélioration de la capacité des acteurs des 7 villes du programme à développer des partenariats contribuant à répondre aux enjeux de la ville durable.</p>	Analyse des données locales, enquêtes spécifiques, suivi-évaluation interne, évaluation externe, analyse comparative des situations de référence
Résultats attendus	<p>Résultat 1 (R1) : Les acteurs du développement urbain maîtrisent les enjeux de leur territoire ;</p> <p>Résultat 2 (R2) : Les fonctions urbaines et l'accès aux services essentiels sont renforcés ;</p> <p>Résultat 3 (R3) : Un réseau de villes est structuré et contribue à l'émergence d'un</p>	<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>Résultat 1 :</p> <p>I1.1 Diversité des profils et nb. d'acteurs participants aux instances de concertation mises en place pour accompagner la transition urbaine dans les villes de la MVFS</p> <p>I1.2 diversité des profils et nombre d'acteurs (au moins 100) maîtrisant les enjeux de leur</p>	R1 : listes de présence (formations, rencontres thématiques, ateliers villes durables en France, etc.), questionnaires d'évaluation des formations, enquêtes ponctuelles, CR des réunions des cadres de concertation

	<p>plaidoyer en faveur des villes intermédiaires du Sahel.</p>	<p>territoire, I1.3 nb. d'outils d'aide à la décision utilisés visant à lutter contre le C.C I1.4 nb. et diversité des outils numériques utilisés/mis en place pour favoriser une meilleure prise en charge des enjeux de la ville durable Résultat 2 : I2.1 nb. de villes mettant en œuvre les actions prioritaires issues des diagnostics et analyses prospectives I2.2 Nb de villes soutenues reconnaissant la contribution des jeunes au développement urbain I2.3 nb. et diversité de personnes bénéficiant des services urbains mis en œuvre/renforcés dans des conditions satisfaisantes I2.4nb de nouveaux emplois créés en lien avec les enjeux urbains Résultat 3 : I3.1 Degrés de prise en compte des contributions du Programme dans la conception des plaidoyers en faveur des villes intermédiaires par les réseaux des villes de la CEDEAO/UEMOA. I3.2 nb. et profil des membres actifs du réseau des villes I3.4 nb. de positionnement repris dans les documents de stratégies nationaux et régionaux I3.7 fréquentation des outils numériques dédiés</p>	<p>R2 : décision de création des cadres de concertation, documents de diagnostics, de prospectives et de planification, critères de sélection des bénéficiaires des fonds souples et rapports des comités de sélection, contrat de subvention dans le cadre des partenariats de coopération décentralisée, plans d'affaires et documents de suivi des activités économiques renforcées R3 : listes de présence des réunions du réseau, notes de positionnement, TDR des missions et rencontres de plaidoyer, statistiques de la plateforme SahelLink</p>
<p>Activités à développer</p>	<p>R1 : A1.1-Co-production d'outils territoriaux d'aide à la décision / A1.2-Appui à la maîtrise d'ouvrage urbaine : formations pour une maîtrise collective de la décision et de l'action incluant la conception d'un outil numérique de formation / A1-3- Ateliers de concertations et formations à destination</p>	<p>Moyens humains : 1 Coordinateur de programme sur 36 mois, 1 VSI sur 24 mois, 3 Coordinateurs cellule (Kayes, Sélibaby et Tambacounda) à 25%, 3 chargés de programme développement urbain sur 36 mois (Mali, Mauritanie, Sénégal), 3 chargés de mission sur 36 mois (Mali, Mauritanie, Sénégal), 1 référent développement économique</p>	<p><i>Sources d'information sur le déroulement de l'action :</i> rapports d'activités et de suivi-évaluation à mi-parcours et final, conventions de partenariats, conventions de financements, TDR et comptes-rendus des activités phares,</p>

	<p>des diasporas de la MVFS / A1.4- Production de connaissances et d'outils de promotion des villes intermédiaires R2 : A2.1- Appui à la maîtrise d'ouvrage « sectorielle » / A2.2- Appui à la mise en œuvre d'actions prioritaires pour renforcer l'accès aux services essentiels / A2.3- Dispositif d'accompagnement des initiatives et micro-projets urbains à fort impact social, culturel et environnemental / A2.4- Renforcement des opérateurs économiques A3.1- Renforcement du dialogue entre les villes intermédiaire de la MVFS / A3.2- Renforcement du dialogue entre les villes moyennes et les Etats : missions en capitale, forum de promotion des villes inclusives au Sahel / A3.3- Organisation de mission de plaidoyer sous régional</p>	<p>urbain et entrepreneuriat sur 36 mois, 1 référent double espace à 40%, 4 chauffeurs sur 36 mois, 5 gardiens à 50%, 1 responsable suivi-évaluation à 10%, 1 référent SIG à 10%, 1 Appui institutionnel et partenarial (Coordinateur pays) à 15%, 1 référent planification urbaine à 20%, 1 gestionnaire financier à 20%, 1 référent communication plaidoyer à 10%.</p> <p>Moyens matériels : 1 voiture, 2 motocyclettes, 8 kits mobiliers de bureau, 3 kits informatiques ((Mali, Mauritanie, Sénégal), 3 kits équipement numérique d'enquête et de concertation, 8 forfaits fournitures de bureau, 1 fonds documentaire, missions d'expertise externe (évaluation, audit, appui technique, etc.), moyens pour déplacements équipes et partenaires, fonds pour : AMI OSC locales, soutien AL animation territoriale, cofinancement d'actions prioritaires, appui aux initiatives économiques, conception et réalisation d'outils numériques au service du développement local et de la participation citoyenne, ressources pour la capitalisation et communication.</p>	<p>documents de capitalisation, sites Internet du Grdr et de ses partenaires, rapport d'activités annuel du Grdr</p> <p>Coût total : 2 500 000 € répartis comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Immobilier, équipements technique et mobilier : 45 800 € ; 2- Achats et services extérieurs : 276 315 € ; 3- Frais de services, d'études et de prestations externes : 369 260 € ; 4- Frais de voyages et déplacement et de mission : 238 220 € ; 5- Ressources humaines: 942 300 € ; 6- Fonds : 400 832€ ; 7- Contribution aux frais de structure : 227 273€
--	---	--	---